

PIÈCES A RETOURNER – INSCRIPTION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Documents à joindre pour toute inscription en enseignement supérieur

- La fiche d'identité étudiant complétée et signée
- La fiche médicale complétée et signée
- La photocopie de l'attestation de «carte vitale» à jour (à télécharger sur AMELI.FR)
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité
- Une photocopie du livret de famille (parents-enfants)
- Une photocopie de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) qui servira à l'inscription définitive à l'examen

- L'engagement financier complété, signé + le mandat de prélèvement SEPA si nécessaire avec **R.I.B**
- Un exemplaire de la convention de scolarisation - **dûment complétée et signée**
- La demande d'aménagements d'examens (si besoin)

- 2 photos d'identité récentes (notez votre nom au dos de chaque photo)
- Une enveloppe timbrée **au tarif de La Poste en vigueur, libellée** à l'adresse de l'étudiant pour la circulaire de rentrée

- Pour les étudiants boursiers, la notification de bourse du CROUS pour l'année 2023/2024
Attention : Le versement de la bourse sera enclenché lorsque le document « notification 2023/2024 » (3 pages) sera transmis au secrétariat de l'enseignement supérieur pour confirmation d'inscription auprès du CROUS.

Pour une inscription en BTS / DNMADE

- Un chèque d'acompte sur la contribution de **250,00 €** à l'ordre de : **OGEC SFDA**

Merci de l'attention que vous porterez à votre dossier, votre inscription ne sera définitive qu'à réception du dossier complété, signé et accompagné des pièces jointes.